

Malgré une météo défavorable, les touristes ont effectué, en juillet et août 2011, plus de 632 000 séjours dans les hôtels classés auvergnats, soit 4,1 % de plus que l'été précédent. Cette augmentation est imputable uniquement à la clientèle française dont le nombre de séjours a progressé de 5,4 %. L'Allier et le Puy-de-Dôme profitent davantage de la hausse des arrivées que les autres départements.

Avec plus d'un million de nuitées, la fréquentation des hôtels a augmenté de 4,8 % par rapport à 2010 contre 3,1 % en France métropolitaine. Cette progression se ressent dans tous les départements de la région. Elle bénéficie aussi à toutes les catégories de confort, excepté les 1 étoile.

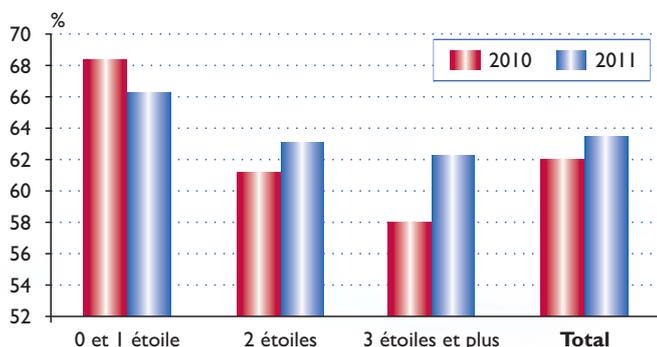
Le taux d'occupation des chambres est de 63,5 %, soit une croissance de 1,5 point par rapport à l'été dernier. Il progresse sous l'effet conjugué d'une hausse du nombre de chambres occupées et d'une diminution du nombre de chambres offertes.

L'été 2011 a été particulièrement favorable aux hôtels de chaîne dont le nombre de séjours et de nuitées a fortement augmenté, respectivement 10,6 % et 13,3 % par rapport à 2010. En parallèle, leur taux d'occupation a progressé de 3,4 points pour s'établir à 76,6 %. La durée moyenne de séjours y est plus courte que dans les autres hôtels de la région : ces hôtels accueillent en effet davantage de clientèle de passage et d'affaires.

Peu nombreuse, la clientèle étrangère recule par rapport à l'été 2010. Les touristes étrangers réalisent 12 % de la fréquentation hôtelière de la région contre 39 % au niveau national. 94 % d'entre eux sont Européens. Ils viennent principalement de Belgique, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et d'Allemagne. ▶

▶ **Martine CAUWET, Insee**

▶ Taux d'occupation en juillet et août 2010 et 2011 par catégorie de confort



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

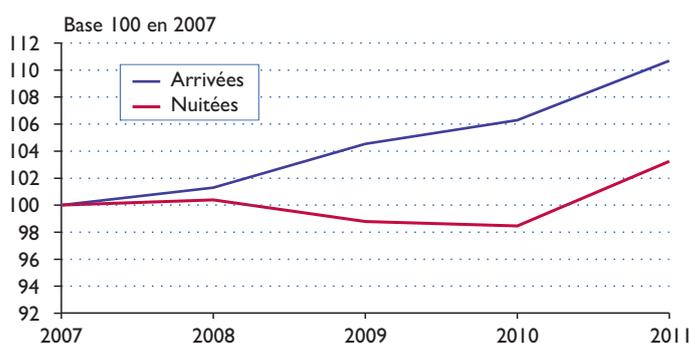
Arrivées et nuitées en juillet et août 2011 par type de clientèle

	Juillet	Août	Juillet et août	
			Nombre	Évolution 2011/2010*
Arrivées	302 779	329 258	632 037	+ 4,1 %
Clientèle française	259 926	287 761	547 687	+ 5,4 %
Clientèle étrangère	42 853	41 497	84 350	- 3,5 %
Nuitées	482 643	545 307	1 027 950	+ 4,8 %
Clientèle française	420 968	484 065	905 033	+ 5,9 %
Clientèle étrangère	61 675	61 242	122 917	- 2,0 %
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,59	1,66	1,63	+ 0,02 jour
Clientèle française	1,62	1,68	1,65	+ 0,01 jour
Clientèle étrangère	1,44	1,48	1,46	+ 0,02 jour

* Entre (juillet/août 2011) et (juillet/août 2010)

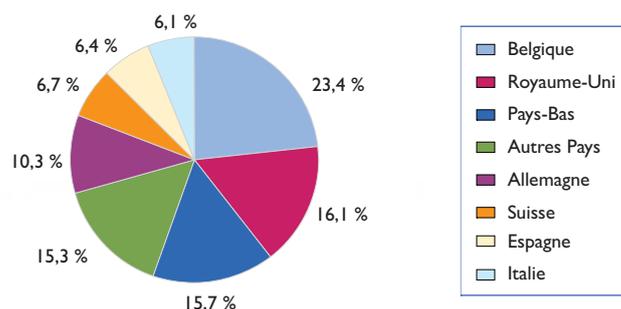
Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

▶ Évolution des arrivées et des nuitées en juillet et août au cours des cinq dernières années



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

▶ Répartition des nuitées de la clientèle étrangère en juillet et août 2011 par pays de résidence



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

Indicateurs en juillet et août 2011 par département

Département	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjour (en jours)	Taux d'occupation
	Nombre	Évolution 2011/2010*	Nombre	Évolution 2011/2010*		
Allier	148 885	+ 7,4 %	234 541	+ 5,9 %	1,58	67,1 %
Cantal	89 291	- 8,2 %	172 741	+ 2,6 %	1,93	55,4 %
Haute-Loire	69 642	+ 3,4 %	108 810	+ 5,5 %	1,56	62,4 %
Puy-de-Dôme	324 219	+ 6,8 %	511 858	+ 5,0 %	1,58	65,1 %
Auvergne	632 037	+ 4,1 %	1 027 950	+ 4,8 %	1,63	63,5 %
dont villes thermales	99 822	+ 6,8 %	235 355	0,0 %	2,36	62,2 %

* Entre (juillet/août 2011) et (juillet/août 2010)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Indicateurs en juillet et août 2011 par type d'hôtel et catégorie de confort

Type d'hôtel	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjour (en jours)	Taux d'occupation
	Nombre	Évolution 2011/2010*	Nombre	Évolution 2011/2010*		
Type d'hôtel	632 037	+ 4,1 %	1 027 950	+ 4,8 %	1,63	63,5 %
Chaîne	234 593	+ 10,6 %	325 555	+ 13,3 %	1,39	76,6 %
Indépendant	397 444	+ 0,7 %	702 395	+ 1,3 %	1,77	58,7 %
Catégorie de confort	632 037	+ 4,1 %	1 027 950	+ 4,8 %	1,63	63,5 %
0 et 1 étoile	131 138	- 4,4 %	195 381	- 5,5 %	1,49	66,3 %
2 étoiles	361 414	+ 5,0 %	602 367	+ 5,1 %	1,67	63,1 %
3 étoiles et plus	139 485	+ 10,9 %	230 202	+ 14,7 %	1,65	62,3 %

* Entre (juillet/août 2011) et (juillet/août 2010)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Répartition des nuitées en juillet et août 2011

Type d'hôtel	Nuitées (%)	
	Clientèle étrangère	Clientèle française
Type d'hôtel		
Chaîne	34,9	31,2
Indépendant	65,1	68,8
Total	100,0	100,0
Catégorie de confort		
0 et 1 étoile	16,7	19,3
2 étoiles	49,0	59,9
3 étoiles et plus	34,3	20,8
Total	100,0	100,0
Département		
Allier	19,6	23,3
Cantal	15,3	17,0
Haute-Loire	11,6	10,4
Puy-de-Dôme	53,5	49,3
Total	100,0	100,0

Note de lecture : 49 % des nuitées de la clientèle étrangère sont réalisées dans les hôtels 2 étoiles.

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Principales définitions

- ➔ Séjours (ou arrivées) : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel.
- ➔ Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- ➔ Durée moyenne de séjour : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.
- ➔ Taux d'occupation : rapport du nombre de chambres d'hôtels occupées au nombre de chambres d'hôtels réellement offertes, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

Méthodologie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

- ➔ Elle est effectuée sur tout le territoire métropolitain auprès des hôtels classés de tourisme (1 à 5 étoiles) et hôtels de chaîne.
- ➔ Une extension régionale de l'enquête est financée par le Comité régional de développement touristique en Auvergne (CRDTA) et Thermauvergne.

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne

Directeur de la publication : Arnaud STÉPHANY

Directeur régional de l'Insee

Rédaction en chef : Anna MESPOULHÈS - Daniel GRAS

Composition et mise en page : Insee

www.insee.fr/auvergne : Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette : Free Mouse

ISSN : 1775-3570 - © INSEE 2011